

AUDIENCE DE PRESTATION DE SERMENT AUDITEURS DE JUSTICE DE LA PROMOTION 2024

Allocution de Pierre-Yves COUILLEAU Procureur général près la cour d'appel de Bordeaux

Monsieur le Président de la République,

Vous ne m'en voudrez pas, je l'espère, de m'adresser principalement aux auditeurs de justice.

Vous êtes là pour eux aujourd'hui.

Votre présence qui figure dans la tradition de leur prestation de serment au rang des exceptions ouvre une page nouvelle de l'histoire -complexe- de la magistrature de notre pays.

Vous dire que nous en sommes tous honorés serait banal et insuffisant...

Car en fait, pour la magistrature de France, sans vouloir être grandiloquent, c'est bien une nouvelle page d'Histoire, avec un grand H, qui s'ouvre aujourd'hui.

Par le fruit de la volonté politique que vous avez exprimée, la nation a consenti à travers la loi de programmation pour la Justice, en sa faveur, un effort sans précédent :

- 1500 Magistrats
- 1800 Greffiers
- 1100 attachés de Justice seront recrutés dans les cinq ans qui viennent.

Nul artifice, nul détour! S'incarne à nouveau, ici, avec force, l'idée que notre pays est un grand état de Droit, qui dans les temps troublés que nous traversons, n'a rien cédé aux sceptiques.

Comment alors lorsque l'on est auditeur de justice, ne pas être étreint par cette page qui s'ouvre en Majuscule ?

Hier encore, se dit-elle, se dit-il, j'étais étudiant, juriste assistant, avocat, greffier, policier.

Hier encore, assailli par les doutes, j'étais habité par une pulsion intime qui me poussait à vouloir devenir Magistrat. Une de ces forces dont on ne connaît la source, mais qui jour après jour, entre peur et espoir, amène à remettre l'ouvrage sur le métier.

Ma famille et mes proches, témoins de ces inquiétudes, vivant avec moi toutes ces émotions, m'ont tant encouragé!

Mes réponses confuses à leur questionnement sur les raisons d'un tel engagement pour un métier dont j'ignorais tout ou l'essentiel, comme la plupart des gens d'ailleurs, ne faisaient que rajouter à leur perplexité.

Ils sont là présents, ou pensent à moi à cet instant même. Je sais ce que je leur dois. Je veux leur exprimer ma reconnaissance et leur dire combien aujourd'hui je suis heureux. Mais je veux qu'ils sachent aussi qu'au fond de moi, entre désir et angoisse, je continue à m'interroger:

- Serai-je un bon juge? Un bon procureur?
- Serai-je utile à mes concitoyens?

Monsieur le Président, ces questions, vous l'imaginez, résonnent aujourd'hui, comme elles ont résonné hier dans la tête de chaque auditeur de justice.

Ils sont là, 445, au cœur battant, au cœur qui va sortir de leur poitrine, écrasés par l'instant, l'enjeu et une profonde joie aussi. Ils sont là, tout autour de vous qui espèrent inscrire leur histoire personnelle, leur histoire en minuscule dans celle de la Majuscule.

Ils n'oublieront jamais ce jour.

Ce jour de palme, de feuillages au front, ce jour couleur d'orange aurait pu dire Aragon.

Ils n'oublieront jamais ce jour, Monsieur le Président, où, en présence de Monsieur le ministre de l'intérieur de Monsieur le garde des Sceaux, de Messieurs les chefs de la cour de cassation, des directrices et directeurs du Ministère de la Justice et de l'École Nationale de la Magistrature, des plus hautes autorités et aussi en présence de leurs semblables, ils ont juré de servir l'état de Droit et leurs concitoyens.

Ils n'oublieront jamais ce jour à la fois intime et public où chacun s'engage devant tous, acte individuel par essence mais également acte d'adhésion.

Qu'il soit permis à celui qui, par la force du temps achèvera, bientôt son parcours professionnel, de dire qu'ici aussi, dans ce métier la réussite n'est que collective.

Bien sûr être juge ou être procureur, à la fin des choses, c'est être capable au nom de la Loi de dire non lorsque la clameur crie oui!

Mais être juge ou procureur, c'est aussi comprendre que son action, au nom du Droit, ne trouve sa légitimité que dans celle de l'état qui lui confère sa juste autorité, sa juste force.

Chers auditeurs de Justice, tel sera votre défi : être capable d'être un soliste certes, mais sans jamais oublier que vous devez appartenir à une harmonie.

Les attentes de nos concitoyens à l'égard de chacun de nous mais également à l'égard de l'institution judiciaire sont si importantes :

Il faut ici comprendre, que chaque Magistrat détient le pouvoir de décider de l'avenir, de l'honneur, de la vie de quelqu'un.

J'aime à dire à chaque promotion d'auditeurs que pour celles et ceux qui s'adresseront à vous, l'espace d'un instant, vous serez la femme ou l'homme le plus important du monde.

Les victimes comme les auteurs, les créanciers comme les débiteurs, les enfants et les adultes, tous attendront de vous, tout à la fois le Droit, le juste et l'humain.

Telle sera votre œuvre personnelle, faite de compétence, d'éthique, de déontologie, d'humanité et de responsabilité. Elles seules fonderont votre légitimité : non la réussite à un concours ou l'avis favorable d'une commission.

Mais n'oubliez jamais que cette œuvre individuelle devra se conjuguer à la recherche incessante de la plus belle harmonie, car demain, c'est bien une partition orchestrale qu'il vous faudra jouer :

Un juge et un procureur qui tout en travaillant de places différentes, conjugueront leurs approches, comme par exemple dans le cadre des pôles familles nouvellement créés.

Un juge et un procureur qui rechercheront, ensemble, à forger une véritable politique de juridiction.

Un juge et un procureur qui entourés d'attachés de Justice de greffiers en nombre augmenté, feront voler en éclats cloisonnements néfastes, pesanteurs inutiles et process dépassés.

Un juge et un procureur qui faisant équipe avec l'ensemble de leurs collaborateurs s'attèleront en commun à réduire ces fractures qui nous éloignent insensiblement de nos concitoyens :

- Le temps de nos réponses qui s'écoule parfois indéfiniment,
- La portée de nos décisions c'est-à-dire leur effectivité.

Un juge et un procureur qui jamais ne se lasseront de répéter les exhortations qu'ici même à Bordeaux Montesquieu prononçait en 1725 :

« il faut encore que la Justice soit prompte souvent l'injustice n'est pas dans le jugement, elle est dans les délais ; souvent l'examen a fait plus de tort qu'une décision contraire ».

Non seulement l'effort consenti par la nation le mérite mais de surcroit la restauration de la confiance est à ce prix.

Autorisez-moi à vous dire, à ce point précis de mon propos, qu'il serait illusoire de croire qu'un argent abondant mais désincarné puisse à lui seul restaurer cette confiance.

C'est là que ce que chacun de vous porte en ce jour jusqu'au plus profond de ses tripes, devra ressurgir pour retrouver les ambitions, les espoirs de celle ou de celui que vous étiez en préparant le concours.

- Ce que chacun de vous, porteur de telles ambitions, est personnellement, sera déterminant pour la réussite collective
- Ce que chacun de vous, retiendra de son apprentissage au sein de cette école d'excellence qu'est l'ENM sera déterminant pour cette même réussite.

Soyez inventifs, volontaires, engagés, pour imaginer, en équipe, mille et une pratiques de nature à permettre, par des décisions conformes à la Loi, rendues promptement et effectives, de répondre aux attentes de nos concitoyens.

Il se pourrait bien, alors, chers auditeurs de Justice, que ce faisant, vous soyez, demain, les juges et les procureurs de la confiance retrouvée.

Madame la première présidente, j'ai l'honneur de requérir qu'il plaise à la cour :

- Recevoir le serment des 445 auditeurs de Justice présents devant nous
- Me donner acte de mes réquisitions et dire que du tout il sera dressé procès-verbal conformément à la Loi.

Pierre-Yves COUILLEAU

9 février 2024